

OFFRE DE POSTE

Médecin du travail

Contact : Dr Laurent DELVOYE - 06 16 11 53 45 - delvoye.laurent@picardie.msa.fr

Lieu : Abbeville, Péronne

Temps de travail : Temps plein

Type de contrat : CDI

Prise de poste : Dès que possible

Présentation de la MSA

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est le deuxième régime de protection sociale en France. Organisée en guichet unique, elle gère de manière globale la protection sociale de la population agricole, incluant les non-salariés (exploitants) et les salariés. De la santé à la famille, en passant par la retraite et la prévention des risques professionnels, la MSA mène également des actions sanitaires et sociales.

Vous êtes médecin et cherchez à réorienter votre carrière ? Le poste de Médecin du Travail en Agriculture au sein de la MSA Picardie vous offre l'opportunité d'exercer une mission de service public passionnante et de bénéficier du statut de médecin salarié.

En rejoignant notre Service de Santé et Sécurité au Travail, vous deviendrez un acteur essentiel de la santé et de la sécurité en milieu agricole. Vous travaillerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmiers, de conseillers en prévention et de personnels administratifs.

Vos missions, variées vous permettront de :

- Préserver la santé des travailleurs agricoles et non-salariés en menant des actions de prévention ciblées.
- Conseiller les employeurs et les salariés sur les risques professionnels.
- Assurer le suivi médical individuel des salariés.
- Contribuer au maintien en emploi des travailleurs en situation de désinsertion professionnelle.

Votre Profil

Nous recherchons un Docteur en médecine passionné par la santé au travail et la prévention des risques professionnels. Vous possédez de solides qualités relationnelles, le sens de l'écoute et l'esprit d'équipe.

Compétences et qualifications requises :

- Titulaire d'un DES de médecine du travail (ou CES)
- Médecin généraliste ou autre spécialité avec possibilité de suivre une formation de médecin du travail prise en charge par la MSA.
- Appétence pour la santé au travail et les enjeux de la protection sociale agricole.
- Capacités d'organisation, d'anticipation et d'adaptation.
- Titulaire du permis B.

À noter : si vous ne remplissez pas encore ces conditions, vous pouvez être recruté comme collaborateur médecin du travail et bénéficier d'une formation interne, entièrement prise en charge par la MSA, pour obtenir le Diplôme de l'Institut National de Médecine Agricole (INMA).

Pourquoi rejoindre la MSA ?

Rejoindre la MSA, c'est choisir un environnement de travail qui allie mission de service public et avantages d'un statut salarié. Vous aurez l'opportunité de développer de nouvelles compétences, de travailler en mode projet avec divers partenaires et de jouer un rôle direct dans l'amélioration des conditions de travail en milieu agricole.

Je postule